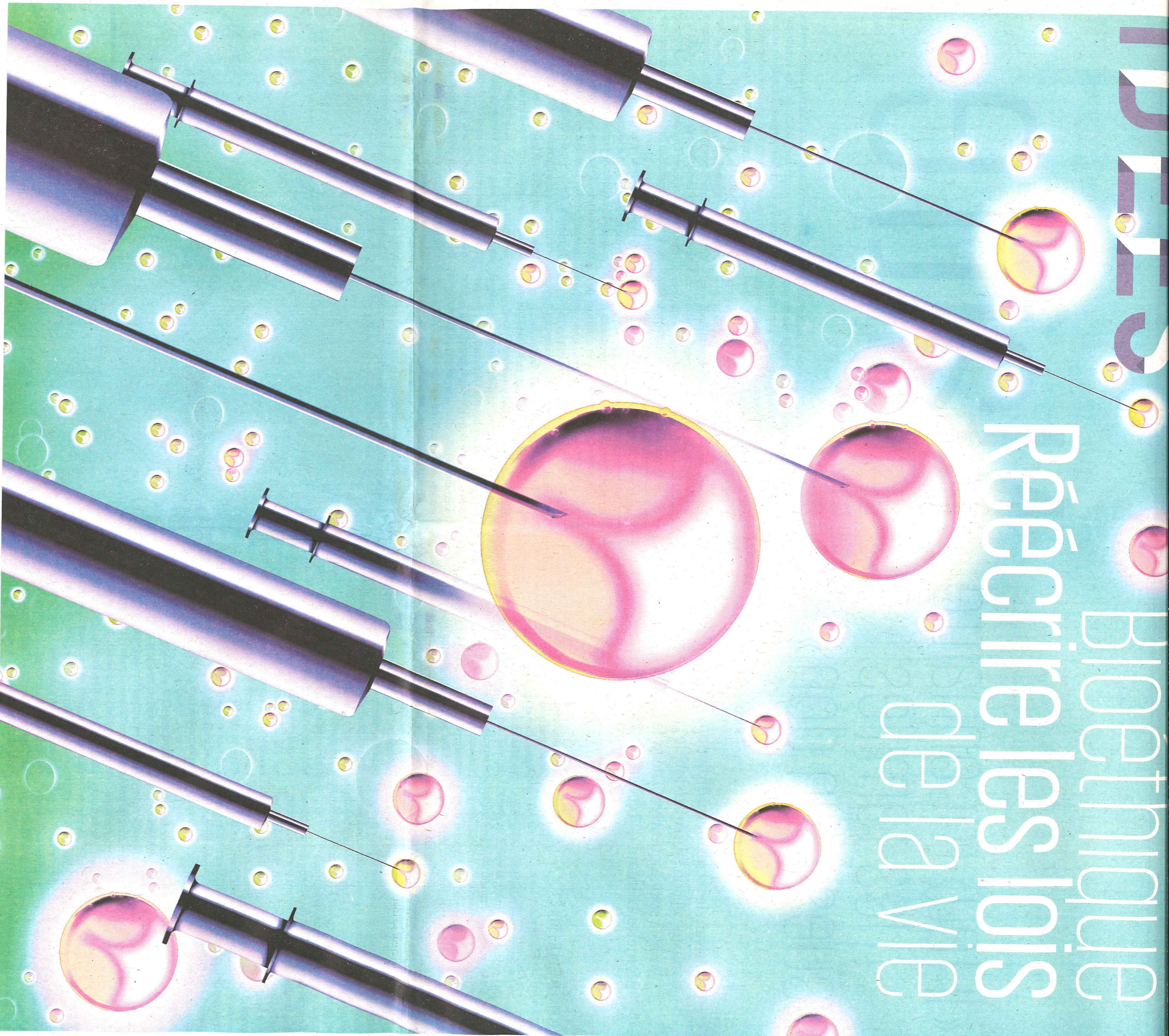


BIOÉTHIQUE Réécrire les lois de la vie



ILLUSTRATIONS: JESSY DESHAIS

Alors que le Comité consultatif national d'éthique remet au Parlement, lundi 4 juin, un rapport sur la bioéthique, des philosophes, sociologues, chercheurs et juristes se penchent sur le droit du vivant, de la naissance à la mort

quel monde voulons-nous pour demain ?

Sur cette question se sont ouverts, en janvier, les États généraux de la bioéthique, première séquence de la révision de la loi bioéthique. A l'issue de ces débats citoyens, menés un peu partout en France et accompagnés d'une centaine d'auditions d'experts, le Comité consultatif national d'éthique doit rendre, lundi 4 juin, une synthèse de cette vaste consultation à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, étape préalable à l'élaboration du projet de loi qui sera débattu à l'automne.

Quel monde voulons-nous pour demain ? Sans surprise, les thèmes les plus abordés lors de ces états

généraux ont concerné la procréation médicale-

ment assistée et la fin de vie, et nous leur consacrons une large place dans ce supplément. Mais ces sujets sociétaux ne doivent pas occulter d'autres perspectives ouvertes par les progrès de la science et de la technologie, qui alimentent eux aussi la réflexion sur l'éthique du vivant. Les chemins que défrichent les manipulations génétiques, la médecine prédictive ou l'intelligence artificielle auront des impacts insoupçonnés sur l'avvenir de nos sociétés, voire de l'humanité. Il importe donc d'y réfléchir dès aujourd'hui.

C'est à cet exercice que nous avons convié une poignée d'hommes et de femmes : la sociologue Irène Thiéry, la juriste Laurence Brunet, le généticien Axel

Kahn, le chercheur en informatique Claude Kirchner, la philosophe Corine Pelluchon et la sociologue des religions Céline Béraud. Que ces débats portent sur la naissance, sur notre vie adulte ou sur la mort, qu'ils soient imprégnés d'athéisme ou de religion, tous insistent sur la nécessité de les mener de la manière la plus profonde et la plus sereine possible, au-delà des clivages autour de ces questions qui, trop souvent, déchirent le tissu social.

LA QUESTION DES DROITS

Les nouvelles possibilités de la science et de la technique donnent le vertige : vertige des origines (de qui suis-je l'enfant ?), vertige de la différence (homo-parentalité), vertige de la prédiction (tests généti-

ques), vertige de l'évolution de notre propre espèce (homme augmenté). Face à ces bouleversements, la réflexion éthique pose la question des droits : celui de la femme à disposer de son corps, celui de l'enfant à connaître ses origines, celui de chacun à choisir le moment de sa mort ou à contrôler l'usage de ses données personnelles. Elle force sans cesse le questionnement sur des conflits de valeurs, nous obligeant à penser en termes de tension permanente — entre intérêts individuels et intérêt général, entre ce qui constitue le plus intime de nos vies et les choix collectifs qui s'y mêlent. L'éthique du vivant est un observatoire de perplexité. Nous vous proposons de l'explorer ensemble. ♦

CATHERINE VINCENT